



Ordre du jour

Comment et jusqu'où mettre en œuvre le principe de transparence en matière de responsabilité sociétale ?

12 décembre 2014

9h00 – 9h15	<i>Accueil café</i>
9h15 – 9h30	Introduction du Comité 21 : Isabelle Boudard, responsable du Programme RSE au Comité 21 – 15 minutes
9h30 – 10h10	<p><u>Enjeux et limites de la transparence – focus sur la corruption</u></p> <p>Baptiste Pecriaux, Advocacy officer private sector, Transparency International France</p> <p>Transparency International France est la section française de Transparency International, la principale ONG qui se consacre à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique. Après avoir fait un point sur les outils mis à disposition des entreprises par l'ONG, Baptiste Pecriaux rappellera les enjeux de la transparence et proposera une réflexion sur ses limites. Il illustrera ses propos en prenant comme point d'appui la lutte contre la corruption.</p> <p><i>Intervention – 15 minutes. Questions de la salle – 25 minutes</i></p>
10h10 – 10h50	<p><u>La démarche « Transparence » d'un grand groupe international</u></p> <p>Guillaume Leborgne, directeur du programme Transparence, SNCF</p> <p>La SNCF est l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité de personnes ainsi que de transport et logistique de marchandises. Le groupe a mis en place un dispositif dédié à l'éthique des affaires avec la création d'un comité d'éthique groupe et d'un réseau de 27 référents. La SNCF a également décidé de mettre en place une politique de transparence qui passe par une démarche simple : rendre ses données publiques. Guillaume Leborgne présentera la politique et les différentes actions du groupe en matière de transparence.</p> <p><i>Intervention – 15 minutes. Questions de la salle – 25 minutes</i></p>
10h50 – 11h05	<i>PAUSE – 15 minutes</i>
11h05 – 11h55	<p><u>La responsabilité fiscale, quels enjeux de transparence ?</u></p> <p>Benjamin Enault, manager développement durable, Utopies</p> <p>Utopies, cabinet de conseil en développement durable et think tank, vient de publier une note de position sur la responsabilité fiscale. Quels sont les enjeux ? Comment fonder une stratégie sur le sujet ? Et comment aborder ces questions dans les rapports de développement durable des entreprises ? Benjamin Enault présentera la note ainsi que les réponses-clés pour mettre en œuvre une stratégie fiscale responsable. Il montrera à l'aide des meilleures pratiques internationales comment cette question peut aujourd'hui être traitée par les entreprises.</p> <p><i>Intervention – 15 minutes. Questions de la salle – 25 minutes</i></p>
11h55 – 12h15	<p><u>Un intervenant en direct de l'antenne Pays de la Loire du Comité 21 (en visio conférence)</u></p> <p><i>Intervention et échanges avec la salle – 20 minutes</i></p>
12h15 – 12h30	Conclusion Comité 21 – 15 minutes